

Santé-voyages

Vaccinations et mesures antipaludiques.

Recommandations état décembre 2014

Communiqué par le Centre de médecine des voyages,
Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich

Les changements importants par rapport à la version de mars 2014 apparaissent sur fond bleu. Pour les pays qui ne sont pas mentionnés dans le tableau, suivre les recommandations générales de voyage et profiter de mettre à jour les vaccinations selon le plan de vaccination suisse.

Les explications des changements publiés se trouvent dans la colonne « remarques » en bleu.

En sus du visa, certains pays peuvent encore exiger des vaccinations spécifiques (se renseigner auprès des consulats/ambassades).

Certains pays ont également des conditions d'entrée pour les personnes VIH positives (se renseigner auprès des consulats/ambassade ou auprès de l'organisation « European Aids treatment group ». www.eatg.org/hivtravel/

Voir aussi: www.safetravel.ch. Les changements des recommandations/règlements actuels seront publiés dans les NEWS de Tropimed/Safetravel.

Abréviations

YF = fièvre jaune, **HA** = hépatite A, **HB** = hépatite B, **Ty** = fièvre typhoïde, **Ra** = rage, **Me** = méningite à méningocoques, **TBE** = Tickborne Encephalitis: méningo-encéphalite verno-estivale (FSME) ou Russian Spring-Summer Encephalitis (RSSE)
JE = encéphalite japonaise, **Ch** = choléra, **DT** = diphtérie-tétanos, **Po** = poliomyélite, **Div** = divers
1-12 = janvier-décembre, **d** = jour, **Distr** = district, **E** = est, **N** = nord, **obl** = obligatoire, **Prov** = province, **S** = sud, **W** = ouest,
VFR: Visiting Friends and Relatives: migrants (famille et amis incl.) qui visitent leur parenté/ leurs amis dans le pays d'origine.

Paludisme: Voir Prophylaxie antipaludique pour les séjours à l'étranger de courte durée et Prophylaxie du paludisme (Carte): www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/01086/index.html?lang=de

Risque	0 = aucun, m = altitude en mètres (> 2000 m: risque bas), 1-12 = janvier-décembre
Prophylaxie	P = prophylaxie avec Méfloquine (Lariam®, Mephaquine®), ou avec atovaquone & proguanil (Malarone®) ou doxycycline-monohydrate -.: mesure médicamenteuse non nécessaire
Traitement d'urgence	APP/DP = prophylaxie avec atovaquone & proguanil (Malarone®) ou doxycycline-monohydrate T = traitement d'urgence avec artéméthér & luméfántrine (Riamet®), ou atovaquone & proguanil (Malarone®). (Femmes enceintes et cas spéciaux: méfloquine (Lariam®, Mephaquine®)) CT = traitement d'urgence avec chloroquine T* : un traitement d'urgence avec chloroquine (ou Malarone®, Riamet®) peut être utilisé pour Hispaniola (Rép. Dominicaine et Haïti), Guatemala, Jamaïque et Honduras

Vaccinations

YF = fièvre jaune

La vaccination contre la fièvre jaune ne doit être effectuée que dans les Centres de vaccinations ou chez les médecins spécialisés ayant reçu une autorisation de l'OFSP. Une dose protège à vie, sauf en cas d'immunosuppression. Les conditions d'admission spécifiques de chaque pays peuvent différer de cette recommandation, il est indispensable d'en tenir compte.

+ = recommandée (voir remarques)

(+) = seulement recommandé pour les personnes qui envisagent de traverser une frontière d'un pays avec un règlement de transit (T) ou pour des longs séjours.

- = pas recommandée, pas de risque de fièvre jaune

Pays avec **+** ou **(+)** comptent comme pays d'endémie

obl = obligatoire, sauf pour les passagers en transit

obl* = obligatoire, aussi pour les passagers en transit

T1 = obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 6 jours précédant l'arrivée, **sauf** pour les transits. Les pays signalés par **+** ou **obl** font partie des zones d'endémie.

T2 = obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 6 jours précédant l'arrivée, **aussi** pour les transits. Les pays signalés par **+** ou **obl** font partie des zones d'endémie

+ = vaccination recommandée pour les personnes non immunes

R = recommandée pour séjours prolongés ou répétés, groupes à risque et les visiteurs du Hadj/Umra

+ = recommandée si séjour > 1 semaine

R = recommandée si séjour > 4 semaines ou pour des groupes à risque (hygiène alimentaire douteuse)

Risque de rage terrestre ou chien. Les recommandations de vaccination contre la rage ne concernent que la rage terrestre (ex: rage chez les chiens).

Lors de blessure par un mammifère, il peut être utile d'impliquer un spécialiste pour l'instauration d'une prophylaxie post-expositionnelle contre la rage. Voir Directives et recommandations.

Prophylaxie pré- et post-expositionnelle de la rage chez l'homme, OFSP Juillet 2004.

R = recommandée si

- groupes à risque (par exemple: travail avec animaux, randonnée à vélo ou moto, voyage loin d'une assistance médicale).

- > 30 jours dans le sous-continent indien (Inde, Bangladesh, Pakistan, Népal), Chine, Philippines, Asie du SE, Afrique subsaharienne.

(R) = risque très faible: recommandée si >6 mois dans les régions enzootiques d'Amérique latine (sauf Bolivie: R)

Me = méningocoques

R = vaccination quadrivalente recommandée si séjour > 30 d ou pour les situations à risque (hébergement collectif, contacts étroits, danger d'épidémie). En cas d'épidémie, vaccination recommandée si séjour > 7 d
Actualités sur les épidémies: voir www.safetravel.ch ou www.tropimed.ch

TBE = FSME/RSSE

R = recommandée pour toutes les personnes, dès l'âge de 6 ans, qui séjournent dans des zones d'endémie connues; la vaccination est inutile si la personne ne s'expose pas au risque d'encéphalite à tiques.
www.bag.admin.ch/infekt/krank/f/encephalite.htm

JE = encéphalite japon.

R = recommandée pour groupes à risque (> 4 semaines dans des zones rurales endémiques ou pendant les épidémies). Les périodes les plus à risque sont mentionnées. Risque pour touristes très faible.

D = diphtérie

+ = contrôle de l'état vaccinal recommandé à tous

T = tétanos

+ = contrôle de l'état vaccinal recommandé à tous

ROR (rougeole, oreillons, rubéole)

+ = un rattrapage est recommandé à toute personne née après 1963, non vaccinée et qui n'a pas fait de rougeole précédemment (2 doses à intervalle d'au moins 1 mois)

Po = poliomyélite

+ = vaccination de base et rappel recommandés (vaccination valable 10 ans).

- = seulement vaccination recommandée de base

Ch = choléra

Vaccination recommandée pour des situations spéciales (lors de travail dans des camps de réfugiés où le choléra est présent) ou lors de voyages particuliers (sur des cargos).

Influenza

Recommandé pour toutes les personnes à risque et pour les voyages, croisières (voir Plan de vaccination suisse, OFSP) ainsi que les visiteurs de Hadj/Umra (Arabie Saoudite).

S. pneumoniae

Recommandé pour toutes les personnes à risque (voir Plan de vaccination suisse, OFSP).

Varicelle

Il est recommandé que tous les voyageurs soient immunisés contre la varicelle. Toutes les personnes de 11 à < 40 ans qui n'ont pas d'anamnèse de varicelle devraient recevoir 2 doses de vaccin à intervalle de 4 à 6 semaines, (voir Plan de vaccination suisse, OFSP).

AFRIQUE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Cameroun	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	R:N a)	-	-	+	+	a) pendant la période à risque épidémique (1-6) à l'extrême N du pays b) les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines et <1 an dans le pays devraient recevoir 1 doses de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)
Cap-Vert	-.	-	T1	+	R	-	-	-	-	+	+	
Comores	P 1-12. <i>P. falciparum</i> >90 %	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Congo République (Brazzaville)	P 1-12. <i>P. falciparum</i> >90 %	+, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	données peu fiables
Congo, Rép. démocrat. (Kinshasa)	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 90 %, <i>P. ovale</i> 5 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Côte d'Ivoire	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % -10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	R:N a)	-	-	+	+	a) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Djibouti	P 10-5/T 6-9 : zones rurales. T 10-5 : Djibouti City : risque très faible <i>P. falciparum</i> >90 %, <i>P. vivax</i>	-, T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Egypte	-.	-	T1	+	R	R	-	-	-	+	-	Fièvre jaune : allègement règlement d'entrée
Erythrée	P 1-12 : <2200m. 0 : Asmara (ville) <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. vivax</i> 10 % - 15 %, <i>P. ovale</i> rare	(+), a), T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) (+) pas recommandée de manière générale: pour les voyages à Anseba, Debub, Gash Barka, Mae Kel, Semenawi Keih Bahri. pas recommandée: pour toutes les régions non listées Dahlak Archipel incl.
Ethiopie	P 1-12 : <2500m. 0 : Addis Abeba. <i>P. falciparum</i> 60 %, <i>P. vivax</i> 40 %, <i>P. malariae</i> und <i>P. ovale</i> <5%	+ a), T1	+	R	R	R	R b)	-	-	+	+	a) (+) pas recommandée de manière générale: voyages limités aux provinces Afar et Somali dans l'E du pays. b) pendant la période de risque épidémique (12-6) dans la moitié ouest du pays c) les personnes qui prévoient un séjour > 4 semaines et < 1 an dans le pays devraient recevoir 1 doses de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)

AFRIQUE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
Gabon	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 90 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i>	+, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Gambie	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i> 15 %	+, T1	+	R	R	R	R a)	-	-	+	-	a) pendant la période à risque épidémique (1-6) Fièvre jaune: allègement du règlement d'entrée
Ghana	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 90 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl*	+	R	R	R	R:N a)	-	-	+	+	a) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Guinée	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Guinée-Bissau	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Guinée Equatoriale	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> und <i>P. vivax</i> 15 %	+, T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) les personnes qui prévoient un séjour > 4 semaines et < 1 an dans le pays devraient recevoir 1 doses de rappel contre la polio; et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)
Kenya	P 1-12: <2500m 0: Nairobi City. (Risque faible >2500 m: par ex. Rift Valley, Nyanza, etc.); <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. vivax</i> 5 % - 10 %, <i>P. ovale</i> <5 %	+, a), T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) vaccination recommandée pour toutes les régions non mentionnées ci-dessus (aussi pour la réserve du Masai Mara) (+) vaccination généralement (voir explications) pas recommandée pour les voyages limités aux régions suivantes: North Eastern Province, des parts de la Coastal Province (States: Kilifi, Kwale, Lamu, Malindi), Villes de Mombasa et Nairobi. Parcs Tsavo et Amboseli.
Lesotho	-	-, T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+	Fièvre jaune: allègement du règlement d'entrée
Libéria	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Libye	-	-, T1	+	R	R	R	-	-	-	+	-	
Madagascar	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. vivax</i> 5 % - 10 %, <i>P. ovale</i> 5 %	-, T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	

AFRIQUE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Malawi	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 90 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i> 10 %	- , T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Mali	P 1-12, a) <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	R	R	b)	+	+	a) P : voyages au S du Sahara. T : voyages limités au Sahara b) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Maroc	- . Risque théorique. Derniers cas autochtones : 2010 (<i>P.falc</i>) à Casablanca, probablement après importation. Autrement <i>P.vivax</i> . Déclaré officiellement sans paludisme (OFSP mai 2010)	-	+	R	R	R	-	-	-	+	-	
Maurice	-	- , T2 a)	+	R	-	-	-	-	-	+	-	a) obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 10 jours précédant l'arrivée.
Mauritanie	P 1-12 : S P 7-10 : Adrar. Inchiri 0 : N 20°, Dakhlet-Nouadhibou (NW), Tiris-Zemmour (N). <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	obl a), + b)	+	R	R	R	R	R	c)	+	+	a) pour séjours de <2 semaines : +, T2 b) voyages au S du Sahara - : voyages limités au Sahara c) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Mayotte	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 40 % -50 %, <i>P. vivax</i> 35 % -40 %, <i>P. ovale</i> <1 %	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Mozambique	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 90 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i>	- , T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Namibie	P 1-12 : N : vallées du Cubango (Kavango) & Kunene, Caprivi Strip P 11-6 / T 7-10 : tiers N du pays (Ohangwena, Omaheke, Omusati, Oshana, Oshikoto et Otjozondjupa) et parc national Etosha. 0 : Villes, côtes et S Namibia <i>P.falciparum</i> >90 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i>	- , T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Niger	P 1-12, a) <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, obl	+	R	R	R	R	R	b)	+	+	a) P : voyages au S du Sahara. T : voyages limités au Sahara b) pendant la période à risque épidémique (1-6)

AFRIQUE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
Nigeria	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, T2 a)	+	R	R	R	R:N b)	-	-	+	+	a) la vaccination contre la fièvre jaune peut être exigée lors de demande de visa. Un certificat de vaccination (édition de 2005) contre la fièvre jaune est parfois obligatoire, comme c'est le cas lors de voyages provenant d'Afrique du Sud. b) pendant la période à risque épidémique (1-6) c) les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines et <1 an dans le pays devraient recevoir 1 dose de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)
Ouganda	P 1-12. <i>P. falciparum</i> >85 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i> <15 %	+	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Rép. Centrafricaine	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i> 15 %	+, obl*	+	R	R	R	R a)	-	-	+	+	a) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Réunion	- Dernier cas autochtone : 1991	-, T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Rwanda	P 1-12. <i>P. falciparum</i> >85 %, <i>P. ovale</i> 5 %	+	+	R	R	R	-	-	-	+	+	Fièvre jaune: allègement du règlement d'entrée
Sahara Occidental	-	-	+	R	R	R	-	-	-	+	-	
Sainte-Hélène	-	-, T1	+	R	-	R	-	-	-	+	+	
Sao Tomé-et-Principe	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> 15 %, <i>P. vivax</i> rare	-, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Sénégal	P 1-12. <i>P. falciparum</i> >85 %, <i>P. ovale</i> 5 % - 10 %, <i>P. vivax</i> rare	+, T1	+	R	R	R	R a)	-	-	+	+	a) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Seychelles	-	-, T2	+	R	-	-	-	-	-	+	+	
Sierra Leone	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 85 %, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i> 15 %	+, obl	+	R	R	R	-	-	-	+	+	

AFRIQUE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques : Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Somalie	P 1-12. Risque haut dans la moitié S, un peu plus petit et saisonnier (saisons des pluies) dans le N. <i>P. falciparum</i> 90%, <i>P. vivax</i> , <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> 5%	(+) a), T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) (+) Vaccination non recommandée de manière générale : Bakool, Banaadir, Bay, Galduduud, Gedo, Hirraan, Lower Jubabada, Lower Shabelle, Middle Jubabada, Middle Shabelle. Vaccination non recommandée : voyages dans les régions non listées dans la moitié N du pays b) les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines et <1 an dans le pays devraient recevoir 1 dose de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)
Soudan	P 1-12, a) T 1-12 : moitié N du pays (surtout durant et après la saison des pluies) O : Khartoum, Port Sudan <i>P. falciparum</i> 90%, <i>P. malariae</i> , <i>P. vivax</i> , <i>P. ovale</i> 10%	+ b), T1	+	R	R	R	R	c)	-	+	+	a) T : Seulement pour les voyages au N (N de Kartoum) Pas de recommandations pour les voyages limités au Sahara ou à la ville Karthoum b) S de Karthoum c) pendant la période à risque épidémique (1-6) Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Soudan du Sud Rép.	P 1-12 <i>P. falciparum</i> 90%, <i>P. malariae</i> , <i>P. vivax</i> , <i>P. ovale</i> 10%	+, T2	+	R	R	R	R	a)	-	+	+	Vaccination contre le choléra : obligatoire pour les personnes en provenance (ou transit) d'un pays avec choléra dans les 6 jours précédant l'arrivée a) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Swasiland	T 10-5 : risque faible dans les régions frontières vers Afrique du Sud et Mozambique : province Lubombo, moitié E des provinces Hhohho (Hlane Nat. Parc inclus. O : reste du pays et de 6-9 pour les territoires cités ci-dessus <i>P. falciparum</i> 90%, <i>P. vivax</i> 5%, <i>P. ovale</i> 5%	- , T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Tanzanie	P 1-12 : <1800 m terre ferme (parcs nat. incl.), sauf Cité Dar es Salaam T : Zanzibar, Cité Dar es Salaam <i>P. falciparum</i> >85%, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> >10%, <i>P. vivax</i> rare	(+) a), T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) pour l'entrée à Zanzibar (Unguja et Pemba) en provenance d'un pays avec un risque de fièvre jaune une vaccination contre la fièvre jaune peut être demandée. Les touristes en provenance directe d'Europe et des Etats-Unis n'ont officiellement pas besoin d'une vaccination contre la fièvre jaune, ni pour entrer directement en Tanzanie, ou à Zanzibar, ni pour entrer à Zanzibar via la Tanzanie. Une preuve de la vaccination contre la fièvre jaune est souvent exigée lors de l'entrée à l'aéroport Kilimanjaro d'Arusha bien qu'il n'y ait pas de directive officielle. En conséquence sans preuve de vaccination il faut éventuellement se faire vacciner. Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	TY	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	* *	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Tchad	P 1-12, a) P. falciparum 85%, P. malariae, P. ovale, P. vivax 15%	+, obl	+	R	R	R	R b)	-	-	+	+	+	a) P : voyages au S du Sahara. T : voyages limités au Sahara b) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Togo	P 1-12. P. falciparum 85%, P. ovale 5%-10%, P. vivax rare	+,obl	+	R	R	R	R:N a)	-	-	+	+	+	a) pendant la période à risque épidémique (1-6)
Tunisie	- Dernier cas autochtone : 1979	-,T2	+	R	R	R	-	-	-	+	-	-	
Zambie	P 1-12, Lusaka incl. P. falciparum >90%, P. vivax bis 5%, P. ovale <5%	(+), a), -b)	+	R	R	R	-	-	-	+	+	+	a) seulement pour les voyages dans le NW et W b) pour les voyages dans les autres régions, la vaccination n'est pas recommandée
Zimbabwe	P 1-12 : N, chutes Victoria, vallée du Zambèze P 11-6 / T 7-10 : autres régions <1200m Risque minime : Harare, Bulawayo. P. falciparum >90%, P. vivax bis 5%, P. ovale <5%	-,T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+	+	

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	TY	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	* *	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Argentine	- Risque minime 10-5 dans le N à la frontière de la Bolivie : provinces de Salta et Jujuy. Cas isolés en Misiones et Porot Iguazu. Cascades d'Iguazu sans paludisme. P. vivax 100%	+	+	R	-	b)	-	-	-	+	-	-	a) voyages dans les régions boisées aux frontières vers le Brésil et Paraguay au N et NE < 2300 m : Corrientes (Berón de Astrada, Capital, General Alvear, General Paz, Itati, Ituzaingó, Paso de los Libres, San Cosme, San Martín, San Miguel, Santo Tomé) Misiones (tous Départements, cascades d'Iguazu incl.) (+) : Voyages limités aux régions suivantes <2300 m : Chaco (Bermejo), Formosa (tous Depts.), Jujuy (Ledesma, San Pedro, Santa Bárbara, Valle Grande), Salta (Anta, General José de San Martín, Orán, Rivadavia). - : toutes les autres régions non listées (Buenos Aires, Patagonie incl.) b) très rare (dans les régions rurales des provinces de Jujuy et de Salta aux régions frontalières vers la Bolivie).
Aruba	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	-	
Bahamas	- Risque minime à Great Exuma. P. falciparum 100%. Derniers cas 2009.	-,T1 a)	-	R	-	-	-	-	-	+	-	-	a) obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 6 jours précédant l'arrivée, sauf pour les transits
Belize	- Risque minime ou faible (Stan Creek, Toledo). P. vivax > 95%	-,T1	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	-	Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée

AMERIQUE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Bermudes	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	
Bolivie	T 1-12 : Risque faible, <2500m 0 : villes, Prov Oruro & Potosi dans le SW. <i>P. vivax</i> 70% -95%, <i>P. falciparum</i> 5% -30% (seulement à Santa Cruz et dans le N : Beni et Pando)	+ a) T1	+	R	R	R	-	-	-	+	-	a) voyages à l'E des Andes < 2300m : Beni, Pando, Santa Cruz. Zones subtropicales des départements de Chuquisaca, Cochabamba, La Paz, Tarija. b) T2 a) voyages à l'E des Andes < 2500m : Beni, Pando, Santa Cruz. Zones subtropicales des départements de Chuquisaca, Cochabamba, La Paz, Tarija. - : > 2500m, villes de La Paz et Sucre incl. Fièvre jaune : changement du règlement d'entrée
Brésil	T 1-12 : Risque faible a) 0 : côtes E et cascades d'Iguazu <i>P. vivax</i> 84%, <i>P. falciparum</i> 15%	+ b)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) Acre, Amapá, Amazonas, Mato Grosso, Maranhão Pará, Rondônia, Roraima, Tocantins. Certains territoires de Bahia, Paraná, Piauí, Rio Grande do Sul, Santa Catarina, São Paulo. Périphérie des villes de Belem, Boa Vista, Macapá, Manaus, Marabá, Porto Velho, Santarém (surtout à l'E, moins au N et à W) - : régions non listées, incl. villes de Rio de Janeiro, São Paulo, Recife, Fortaleza, Salvador (régions côtières dans le NE), Centre ville de Manaus incl.), Goiás, Maranhão, Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, Minas Gerais, Pará, Rondônia. Parts des régions Bahia, Paraná, Piauí, Rio Grande do Sul Santa Catarina, São Paulo, Cascades d'Iguazu incl. Lorsqu'un visa est obligatoire le besoin d'une protection vaccinale doit être clarifié avec le consulat brésilien.
Caribbes : autres	-	-, T1	+	R	-	-	-	-	-	+	-	
Caiman (îles)	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	
Chili	-	-	+	R	-	(R) a)	-	-	-	+	-	a) 1 cas de rage humaine sur morsure de chien en 2013 à Valparaiso

AMERIQUE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
Colombie	T 1-12 : Risque faible dans les régions rurales <1700 m 0 : grandes villes, îles St-André & Providencia. Risque minime dans les régions rurales du N. <i>P. falciparum</i> 35-40%, <i>P. vivax</i>	+ a) obl b)	+	R	R	(R)	-	-	-	+ c)	-	a) voyages dans les régions suivantes < 2300m : Amazonas, Antioquia, Arauca, Atlántico, Bolívar, Boyacá, Caldas, Cauca, Casanare, Cauca, Choco (seulement Acandí, Juradó, Riosucio, Unguía), Córdoba, Cundinamarca, Guainía, Guaviare, Huila, La Guajira (seulement Albania, Barrancas, Dibulla, Distracción, El Molino, Fonseca, Hatenuévo, La Jagua del Pilar, Maicao, Manuare, Riohacha, San Juan del Cesar, Urumita, Villanueva), Magdalena, Meta, Norte de Santander, Putumayo, Quindío, Risaralda, San Andrés y Providencia, Santander, Sucre, Tolima, Vaupés, Vichada. - : >2300 m, Bogota compris, villes de Barranquilla, Cali Cartagena, Medellín (+) : voyages limités à W des Andes < 2300m : Cauca, Nariño, Valle de Cauca, Choco S et central. Villes Barranquilla, Cali, Cartagena, Medellín. En général : régions côtières centrales et S. b) seulement pour les arrivées à Arauca c) une preuve de vaccination contre la rougeole respectivement un taux d'anticorps contre la rougeole peut être exigée lors de l'entrée dans le pays.
Costa Rica	- . Risque très faible en Limon, surtout dans le district de Matina en Limon Central (E). 0 : San José et reste du pays <i>P. vivax</i> >99%	-T2 a)	+	R	R	(R) b)	-	-	-	+	-	a) pas nécessaire pour les personnes > 60ans b) cas humains associés à des chauves-souris connus. Cas en 2014 dû à un rongeur.
Cuba	- . Dernier cas autochtone : 1967	-	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Curaçao	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	-	
El Salvador	- . 0 ou risque minime. Cas isolés à la frontière du Guatemala	-T1 a)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 10 jours précédant l'arrivée Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Equateur	T 1-12 : Risque faible, <1500 m, également sur les côtes (surtout Esmeraldas). 0 : Haut plateau, Guyaquil, Galapagos. <i>P. vivax</i> 90%, <i>P. falciparum</i> 10%	+ a)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) voyages dans les provinces à l'E des Andes <2300m : Morona-Santiago, Napo, Orellana, Pastaza, Sucumbios, Zamora-Chinchipec. (+) : voyages seulement à W des Andes <2300m : Esmeraldas, Guayas, Los Rios, Manabi, parties des régions de Auay, Bolivar, Canar, Carchi, Chimborazo, Cotopaxi. El Oro, Imbabura, Loja, Pichincha, Tungurahua. - : >2300m. Guayaquil, Quito, îles Galapagos

AMERIQUE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Guatemala	T* 1-12: Risque faible, <1500m, incl. Petén, Ixcán etc. 0: Guatemala City, Antigua, lac Atitlán. <i>P. vivax</i> 97%, <i>P. falciparum</i> 3%	-	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Guyana	T 1-12: <900 m, côtes. P 1-12: Intérieur: zones rurales ---. Risque minime ou cas isolés sur les côtes, Georgetown, New Amsterdam inclus. <i>P. falciparum</i> 68%, <i>P. vivax</i> 31%, <i>P. malariae</i> <1%	+T1	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Guyane française	P 1-12: Risque élevé le long des fleuves frontaliers Maroni (W) et Oiapoque (E) T 1-12: Risque faible: au S de la bande côtière 0: côtes, île du Diable. <i>P. falciparum</i> 32%, <i>P. vivax</i> 68%	+obl	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Haïti	T* 1-12: Risque faible <600m, aussi dans les villes <i>P. falciparum</i> 100%	-T1	+	R	R	R	-	-	-	+	-	Choléra: Epidémie 2010. La vaccination est seulement recommandée pour les aides dans les camps de réfugiés et visites de famille.
Honduras	T* 1-12: Risque faible, <1000m. Risque le plus élevé à Gracias à Dios, et à Islas de la Bahía, plus faible en Atlántida, Colón, Olancho, Valle et Yoro. 0: Tegucigalpa, San Pedro Sula. <i>P. vivax</i> 93%, <i>P. falciparum</i> 7%	-T1 a)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) pas pour les personnes de ≥ 65 ans
Jamaïque	T* 1-12. Risque faible dans la région de Kingston (St. Andrew Parish) <i>P. falciparum</i> 100%	-T2	+	R	R	-	-	-	-	+	-	
Mexique	- 0 ou risque minime: tout le pays (quelques foyers dans les régions frontalières avec le Guatemala et au NW) <i>P. vivax</i> 100%	-	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Montserrat	-	-T2	+	R	-	-	-	-	-	+	-	
Nicaragua	- 0 ou risque minime dans les provinces autonomes atlantiques (RAAN et RAAS), surtout à la frontière avec le Honduras. <i>P. vivax</i> 78%, <i>P. falciparum</i> 22%	-	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	

AMERIQUE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
Panama	T 1-12 : à l'E du canal. - 0 ou risque minime à W du canal. P. vivax 95%	+ a)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) terre ferme à l'E du canal. Régions autonomes d'Emberà et Kuna Yala. Toute la province de Darién. Parties des prov. Colón et Panamá à l'E du canal. - : voyages limités à W du canal et aux régions du canal. Ville de Panamá, San Blas Islands, Balboa Islands
Paraguay	- 10-5 : risque minime dans régions Alto Paraná, Caaguazú et Canindeyú. Depuis 2009 pas de cas autochtones 0. reste du pays P. vivax 95%, P. falciparum 5%	+ a)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) tout le pays, chutes d'Iguassu incl. (+) : ville Asunción
Pérou	T 1-12 : risque faible, <2000m, surtout dans les régions Ayacucho, Junin, Loreto, Madre de Dios, Piura, Tumbes et San Martín, villes Iquitos et Puerto Maldonado incluses. 0 : Lima, Arequipa, Moquegua, Puno, Tacna, Cuzco, Machu Picchu, Ica, Nazca, lac Titicaca. Côtes au S de Lima.. P. vivax 85%, P. falciparum 11%, P. malariae <1%	+ a)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) voyages dans la jungle à l'E des Andes <2300m : Amazonas, Loreto, Madre de Dios, San Martín, Ucayali et parts de Ancash NE, Apurímac N, Ayacucho N et NE, Cajamarca N et E, Cusco NW, NE et N, Huancavelica N, Huanuco N, central et E, Junin N et E, La Libertad E, Pasco central et E, Piura E, Puno N. (+) : voyages limités à W des Andes : régions Lambayeque et Tumbes et parties des régions de W/central Cajamarca, Piura W. - : >2300m. Régions non listées à W des Andes. Villes de Lima et Cusco. Machu Picchu et Inca trail.
Rép. Dominicaine	T* 1-12 : Risque faible dans tout le pays, également dans les stations touristiques de l'E. 0 : San Domingo et Santiago. P. falciparum 100%	-	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
St.-Martin	-	-	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Suriname	T 1-12 : Risque faible : tous les districts côtiers P 1-12 : Risque élevé : reste du pays, surtout Sipalivini et Brokopondo. Risque le plus élevé le long du fleuve Marovine = fleuve Maroni dans la région frontrière vers la Guyane française 0 ou risque minime : Paramaribo. P. falciparum 70%, P. vivax 15-20%	+ T1	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	
Trinité-et-Tobago	-	+ a), T1	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	a) seulement pour les régions rurales de Trinité. Cas de fièvre jaune chez des singes de Trinité en 2009. (+) : régions urbaines de Port of Spain, passagers de croisières - : Tobago b) dernier cas humain datant de plus de 10 ans

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	* *	* *	* *	AMERIQUE	
															Remarques : Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)	
Turques-et-Caïques (Iles)	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-		
Uruguay	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-		
Venezuela	T 1-12, régions rurales de Amazonas, Anzoátegui, Apure, Bolívar, Delta Amacuro, Monagas, Sucre et Zulia ; également Angel Falls dans le SE 0 : grandes villes et la moitié de la côte dans le W (Isla Margarita incl), P. vivax 83 %, P. falciparum 17 %	+ a)	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	-	-	-	a) voyages dans les régions non listées en bas. (+) : voyages seulement à Aragua, Carabobo, Miranda, Vargas, Yaracuy, Distr. Federal. - : Falcón and Lara states. Péninsule de Paez (Prov. Zulia), ile Margarita. Régions côtières centrales. Villes Caracas et Valencia. Malaria : changement des zones à risque	
Virgin Islands	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-		
Afghanistan	T 4-12 : <2500m, y compris Kaboul. P. falciparum 10-20%, P.vivax 80-90%	-, T1	+	R	+	R	-	-	-	+	+	+	+	+	a) les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines et <1 an dans le pays devraient recevoir 1 doses de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)	
Arabie Saoudite	- Risque minime (SW) ou pas de risque. La majorité des cas sont importés P.falciparum 38 % Cas locaux : P.vivax 99 %	-,T1	+	R a)	-	R b)	-	-	-	+	+	+	+	+	a) la vaccination contre l'hépatite B est recommandée pour tous les pèlerins de sexe masculin à cause de l'obligation de se raser la tête b) vaccination obligatoire avec un vaccin quadrivalent pour - les pèlerins (Hadij, Umra) - toute personne travaillant comme saisonnier La vaccination est valide officiellement pour 3 ans. Une vaccination contre l'influenza est recommandée à tous les pèlerins. Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée	
Arménie	- Risque théorique 6-10 (district Masis). Pas de cas dès 2006. P.vivax 100 %	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	+	+	+		
Azerbaïdjan	- Risque minime ou pas de risque : 6-10. La majorité des cas sont importés. 0 : Baku. P. vivax 100 %	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	+	+	+		
Bahrein	-	-, T2	+	R	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-		
Bangladesh	T 1-12 : risque faible, seulement dans les régions rurales. a) 0 : Dhaka City. P. falciparum 61-71 %, P. vivax	-	+	R	+	R	-	-	R b) (sur-tout 5-12)	+	+	+	+	+	a) risque moyen dans les provinces frontalières avec l'Inde et dans le SE, avec le Myanmar (Bandarban, Khagrachari, Rangamati, Cox's Bazar) b) présente surtout dans la division Rajshahi	

ASIE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
Bhoutan	T 1-12 : risque faible, S < 1700 m. (régions frontalières vers l'Inde : Chhukha, Samchi, Samdrup Jonkhar, Geyleg-phug, Shemgang. P. falciparum 56% . P. vivax 44 % 0 : pas de risque pour les voyages guidés dans les régions touristique du pays. P. falciparum 60% , P. vivax 40 %	-, T2	+	R	+	R	-	R?	-	+	-	
British Indian Ocean Territory (Archipe de Chagos, Diego Garcia)	-	-, T1	+	R	R	-	-	R?	-	+	-	
Brunéi Darussalam	- Risque théorique. P. knowlesi connu chez des singes	-, T1	+	R	-	-	-	R: 1-12 a)	-	+	-	a) pas de données
Cambodge	T 1-12 : risque faible 0 : Phnom Penh, Siem Reap City. Risque minime dans la région S du Mékong et région des temples d'Angkor Wat P. falciparum 86% , P. vivax 12% , P. malariae 2%	-, T1	+	R	R	R	-	R: 1-12 (sur-tout 5-10)	-	+	-	a) Résistance à la méfloquine à Banteay Meanchey, Battambang, Kampot, Koh Kong, Odder Menachey, Pailin, Preah Vihear, Pursat, Siem Reap (à la frontière avec la Thaïlande). Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Chine	- a). Risque minime dans les provinces Anhui, Hainan et Yunnan (< 1500m) . 0 : reste du pays. P. falciparum en Hainan et Yunnan, sinon P. vivax. P. knowlesi rare (à la frontière avec le Myanmar)	-, T1 b)	+	R	R	R	-	R: N 5-9 R: S 4-10 (sur-tout 6-10) c)	d)	+	+	a) résistance à la méfloquine à la frontière du Myanmar (Yunnan) b) T2 pour quelques aéroports comme Dalian : Guangzhou, Dalian, Pudong c) risque le plus élevé au SW et au centre S. Pas de Xizang (Tibet) Xinjiang et Qinghai d) cas sporadiques surtout au N. Régions d'Hunchan, de Jiilin et à l'ouest du Yunnan, à la frontière avec le Myanmar e) seulement dans le NW (Xinjiang) Fièvre jaune allègement du règlement d'entrée
Corée Rép. populaire démocratique	- Risque minime à la frontière avec la Corée du S. Vraisemblablement seulement P. vivax	-	+	R	R	R	-	Ra)	-	+	+	a) 5-10?, pas de données
Corée République	- Risque minime au N : provinces Kyonggi Do, Gangwon Do et Incheon City dans la zone de la ligne de démarcation. P. vivax 100%	-	+	R	-	R	-	R: sur-tout dans le S 5-10	-	+	+	
Emirats Arabes Unis	- Déclaré officiellement sans paludisme (OFSP jan 2007)	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	

ASIE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Géorgie	- 7-10 : Risque minime : dans tout le S, surtout SE (régions frontalières avec Azerbaïdjan). <i>P. vivax</i> .	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades)
Hongkong	-	-	+	R	-a)	-	-	R: 4-10	-	+	-	a) cas isolés dans les régions rurales du N
Inde	T 1-12 : Risque faible <2000m, Mumbai, Delhi, Andamanes, Nicobares inclus. Risque moyen (7-11) en Chhattisgarh, Orissa, Jharkhand, Bengale Occidental et dans les Etats et régions à l'est de ces Etats (Assam, Brahmaputra etc.) 0 : >2000m : régions montagneuses de Himachal Pradesh, Jammu-et-Cachemire, Sikkim, Arunchal Pradesh, îles Laquedives. <i>P. vivax</i> 40% -60%, <i>P. falciparum</i> 40% -50%, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i>	-T1	+	R	+	R a)	-	R: N 5-10 R: S 1-12 b)	-	+	+	a) pas de rage dans les îles Andaman et Nicobar et dans l'archipel des Laquedives (=Lakshadweep, SW de Mumbai) b) risque le plus élevé au NE. Cas déclarés dans toutes les villes sauf celles de Dadra, Daman, Diu, Gujarat, Himachal Pradesh, Jammu/Kashmir, Lakshadweep, Meghalaya, Nagar, Haveli, Punjab, Rajasthan und Sikkim Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Indonésie	P 1-12 : Irian Jaya et tous les îles à l'est de Bali : Lombok, Gili Islands, Sumba, Sumbawa, Flores, Timor, Moluques etc. T 1-12 : risque faible dans les autres régions 0 : grandes villes, principaux lieux touristiques de Bali et Java <i>P. falciparum</i> 66%, <i>P. vivax</i> 34%. <i>P. knowlesi</i> à Bornéo (Kalimantan)	-T1	+	R	+	R b)	-	R 1-12	-	+	-	a) seulement dans l'E de Bali, autrement risque faible (R) b) cas humains connus à Bali, Kalimantan, Java, Nusa Tenggara, Sumatra. Risque plus grand en E Nusa Tenggara (surtout Flores).
Iran	T 3-11 : risque faible au S : Hormozgan, Sistan Beluchestan, S (partie tropicale) de Kerman. 0 : Pas de risque pour les voyageurs guidés dans les régions touristiques du pays. <i>P. vivax</i> 88%, <i>P. falciparum</i> 12%	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Iraq	- 5-11risque théorique au NE 0 : Baghdad, Tikrit, Ramadi.	-T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) les personnes qui prévoient un séjour > 4 semaines et < 1 an dans le pays devraient recevoir 1 doses de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)

ASIE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Israël	- Dernier cas autochtone 1963	-	+ a)	R	-	R	-	-	-	+	+	a) vaccination recommandée pour VFR (Visiting Friends and Relatives) concernant des familles arabes b) les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines et <1 an dans le pays devraient recevoir 1 dose de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en/)
Japon	-	-	-	R	-	-	R:	R:	b)	+	-	a) vaccination seulement pour les longs séjours en zones rurales (rizières et élevages de cochons). b) seulement cas isolés, surtout une zoonose. 1 cas humain en 1993.
Jordanie	- Dernier cas autochtone 1990	-, T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades)
Kazakhstan	- Risque théorique dans le S. <i>P. vivax</i>	-, T1	+	R	R	R	-	-	R a)	+	+	Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades) a) cas isolés dans la région Almaty et à l'est du pays.
Kirghizistan	- Pas de risque ou risque minime. La majorité des cas sont importés. <i>P. vivax</i> 99%	-	+	R	R	R	-	-	R a)	+	+	a) rare, mise en évidence chez des animaux, aussi dans le Parc National Nature, Ala-Archa.
Koweït	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	
Laos	T 1-12 a) : risque faible 0 : Vientiane. <i>P. falciparum</i> 95 %, <i>P. vivax</i> 4 %, <i>P. malaniae</i> , <i>P. ovale</i> 1 %	-, T1	+	R	R	R	R:	R:	-	+	-	a) résistance à la méfloquine à la frontière Myanmar-Laos à Bokeo et Louang Namtha et à la frontière Thaïlande-Laos à Champasak et Saravan.
Liban	- Dernier cas autochtone 1963	-, T1	+	R	R	R	-	-	-	+	-	
Malaisie	T 1-12 : Risque faible à l'intérieur du pays en Malaisie orientale (Sabah et Sarawak) Risque minime à l'intérieur des terres de Malaisie occidentale (surtout Johor et Pahang). 0 : villes et côtes. <i>P. vivax</i> 58 %, <i>P. falciparum</i> 23 %. <i>P. knowlesi</i> /surtout à Sarawak, Sabah et Pahang (Malaisie occidentale) a)	-, T1	+	R	R	R	R:	R:	-	+	-	a) 28 % des cas de malaria dus à <i>P. knowlesi</i> b) pas de rage en Malaisie orientale (Sabah, Sarawak) et risque minime en Malaisie occidentale c) risque minime, endémique à Sarawak, surtout 10-12 Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée

ASIE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques : Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Maldives	-	-,T1	+	R	-	-	-	-	-	+	-	Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Mongolie	-	-	+	R	R	R	-	-	a)	+	-	a) cas isolés dans la zone frontrière N avec la Russie (Provinces Selenga et Bulgan) et dans la région d'Ulan Bator
Myanmar/Birmanie	T 1-12 a) : Risque moyen/faible <1000m 0 : Yangon (Rangoon), Mandalay City. P. falciparum 90 %, P. vivax 10 %, P. knowlesi rare (frontière chinoise)	-,T1	+	R	R	R	-	R: 5-10 b)	-	+	+	a) résistance à la méfloquine à Bago, Kachin, Kayah, Kayin, Shan, Tamintharyi b) flambées dans l'état de Shan au NE (vers la Chine/Laos)
Népal	T 1-12 : <2000 m risque faible lors de séjours dans les provinces frontières (vers l'Inde) du Terai (S), Royal Chitwan Park (flambées occasionnelles surtout 7-10); 0 : Kathmandu, Pokhara, Himalaya Trekking P. vivax 85 %, P. falciparum 12 %	-,T1	+	R	+	R	-	R: S 6-10 a)	-	+	+	a) >90 % dans le territoire du Terai, ainsi que des cas dans les régions de collines (vallée Kathmandu incl.)
Oman	- Risque minime. Majorité des cas importés, cas sporadiques surtout dans le centre d'Oman	-	+	R	-	R	-	-	-	+	+	
Ouzbékistan	- 6-10. Risque théorique. Cas sporadiques dans les zones frontalières avec Kirghizistan, Afghanistan, Tadjikistan. P.vivax	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Pakistan	T 1-12 : Risque faible, <2500m, villes incl. P. falciparum 30 %, P. vivax 70 %	-,T1	+	R	+	R	-	R: SE 5-10 ? a)	-	+	+	a) données limitées, cas humains déclarés des environs de Karachi b) les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines et <1 an dans le pays devraient recevoir 1 doses de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en) Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Palestinienne, Autorité	-	-	+ a)	R	-	R	-	-	-	+	+	a) Vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) des familles arabes.
Philippines	T 1-12 : <600m risque faible dans les régions rurales de Luzon, Mindoro, Palawan, Sulu, Basilu, Tawi Tawi et Mindanao. 0 : reste du pays, Manila City et autres villes P. falciparum 70 % -80 %, P. vivax 20 % -30 %, P. knowlesi rare (Palawan)	-,T1	+	R	R	R	-	R: 1-12 ? a)	-	+	-	a) surtout Nueva Ecija, Manila, cas sporadiques à Luzon, Visayas

ASIE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques : Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Qatar	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	
Singapour	- Risque minimale <i>P. falciparum</i> , <i>P. vivax</i> , <i>P. knowlesi</i> très rare	-T1	-	R	-	-	-	très rare	-	+	-	Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Sri Lanka	T 1-12 : risque faible, <1200m, que dans la Northern Prov. 0 : ou risque très faible dans les provinces du S : Uva et à l'E de la Southern Prov. 0 : dans le reste du pays (= la plupart des régions touristiques) <i>P. vivax</i> 98%, <i>P. falciparum</i> 2%	-T1	+	R	R	R	-	R : 1-12 a)	-	+	-	a) surtout dans les districts Anuradhapura, Gampaha, Kurunegala, Polonnaruwa et Puttalam Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Syrie	- Risque théorique. Dernier cas autochtone 2004	-T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades) a) les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines et <1 an dans le pays devraient recevoir 1 dose de rappel contre la polio, et inscrire cette vaccination dans le Certificat international de vaccination (selon recommandations OMS www.who.int/mediacentre/news/statements/2014/polio-20140505/en)
Tadjikistan	- <2000m. Pas de risque ou risque minimale. La majorité des cas sont importés. <i>P. vivax</i> 99%	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Taiwan (Taïpe chinois)	-	-	+	R	-	R a)	-	R : 4-10 b)	-	+	-	Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades) a) rage surtout chez les blaireaux-furets (Mongoose moschata) 2013 b) cas sporadiques sur toute l'île
Thaïlande	T 1-12 : risque faible dans les régions frontalières forestières avec Myanmar, Laos et Cambodge et régions rurales forestières des districts de Phang Nga (N) et de Phuket. 0 : villes de Bangkok, Chiang Mai, Chiang Rai, Kho Phangan, Koh Samui, Pattaya, Phang Nga, Phuket <i>P. falciparum</i> 50-75%, <i>P. vivax</i> 50-60%, <i>P. ovale</i> rare, <i>P. knowlesi</i> rare	-T1 a)	+	R	R	R	-	R : 1-12 (sur tout 5-10) b)	-	+	-	L'entrée peut être refusée en cas de VIH déclaré ou suspect a) Obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 10 jours précédant l'arrivée, sauf pour les transits. b) avant tout au N, parfois au S et le long des côtes Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Timor-Leste (Timor oriental)	P 1-12. <i>P. falciparum</i> 50%, <i>P. vivax</i> 50%, <i>P. ovale</i> <1%, <i>P. malariae</i> <1%	-T1	+	R	+	-	-	R : a) 1-12	-	+	-	a) cas sporadiques

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Turkménistan	- Risque théorique 6-10 : SE (zones frontalières avec Afghanistan, Ouzbékistan). <i>P. vivax</i> . Déclaré officiellement sans paludisme (OFSP oct. 2010)	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	
Vietnam	T 1-12: risque faible, <1500m: Risque surtout dans certaines provinces du centre et du S: Gia Lai, Dak Lak, Kon Tum, Binh Phuoc, Dak Nong. Dans le W des provinces Khanh Hoah, Quang Tri, Ninh Thuan, Quang Nam et au NW (Lai Chau) O: centres des grandes villes, deltas du Fleuve Rouge et du Mekong, côtes du centre du Vietnam. Risque très faible dans le NE et le S. <i>P. falciparum</i> 50% -80%, <i>P. vivax</i> 20% -50%, <i>P. knowlesi</i> rare	-T1	+	R	R	R	-	R: 1-12 (sur tout 5-10) a)	-	+	-	a) surtout au N (surtout aux zones frontalières avec la Chine et les provinces du N autour d'Hanoi)
Yémen	T 1-12: <2000 m, risque moyen/faible Soqatra incl. (île devant la Somalie) O: San'a, <i>P. falciparum</i> 95%, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> , <i>P. vivax</i> 5%	-T1	+	R	R	R	-	-	-	+	+	

OCEANIE												
Australie		-T1	-	R	-	-a)	-	R b)	-	+	-	a) seulement rage de chauve-souris australiennes b) risque minime : sauf Torres Strait (1 cas au Cape York) (12-5) Fièvre jaune : allègement du règlement d'entrée
Cook (Iles)		-	-	R	R	-	-	-	-	+	-	
Fidji (Iles)		-T1 a)	+	R	R	-	-	-	-	+	-	a) obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 10 jours précédant l'arrivée, sauf pour les transits
Guam (US)		-	+	R	-	-	-	R: 10-3 a)	-	+	-	a) très rare
Kiribati		-T2	+	R	R	-	-	-	-	+	-	
Marshall (Iles)		-	+	R	R	-	-	-	-	+	-	
Micronésie		-	+	R	R	-	-	-	-	+	-	
Nauru		-T2	+	R	R	-	-	-	-	+	-	
Nioué		-T1	+	R	R	-	-	-	-	+	-	
Norfolk (Ile)		-	-	R	R	-	-	-	-	+	-	

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques : Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)	OCEANIE				
													+	-	-		
Nouvelle-Calédonie	-	-T1	+	R	-	-	-	-	-	+	-						
Palau	-	-	+	R	R	-	-	R:	-	+	-	a) données éparées, cas isolés dans le W, Golf et S des provinces de montagne					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	P 1-12 : <2000 m (paludisme recrudescent dans les montagnes). Aussi dans la capitale : Port Moresby <i>P. falciparum</i> 65% -80%, <i>P. vivax</i> 10% -30%, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> rare	-T2	+	R	+	-	-	R:	-	+	-	a) cas isolés					
Pitcairn	-	-T1	+	R	-	-	-	-	-	+	-						
Polynésie fr.	-	-	-a)	R	R	-	-	-	-	+	-	a) + pour VFR					
Salomons (Iles)	P 1-12, <i>P. falciparum</i> 60%, <i>P. vivax</i> 35% -40%, <i>P. ovale</i> <1%	-T2	+	R	R	-	-	R a)	-	+	-	a) très rare 10-3					
Samoa US	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-						
Samoa Western	-	-T1	+	R	R	-	-	-	-	+	-						
Tonga	-	-	+	R	R	-	-	-	-	+	-						
Tuvalu	-	-	+	R	R	-	-	-	-	+	-						
Vanuatu	T 1-12 : risque moyen 0 : Port-Vila. <i>P. falciparum</i> 60%, <i>P. vivax</i> 35% -40%, <i>P. ovale</i> <1%	-	+	R	R	-	-	-	-	+	-						
Wallis & Futuna	-	-T1	+	R	R	-	-	-	-	+	-						
													EUROPE				
Albanie	-	-T2	-a)	R	-	-b)	-	-	R c)	+	-	a) vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) dans des régions rurales isolées avec pauvre infrastructure sanitaire b) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). c) existence de foyers? Manque des dates					
Allemagne	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2005. b) Risque surtout dans la moitié S du pays. RKI : Epid. Bulletin 2012 Nr 21, Mai 2012.					
Autriche	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) risque dans tout le pays, sauf les montagnes. Risque le plus élevé dans le S					

EUROPE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques : Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
		*		*		*				*	*	
Bélarus	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) dans tous le pays, sauf dans le N
Belgique	-	-	-	R	-	-	-	-	-	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) dans tous le pays, sauf dans le N
Bosnie	-	-	+	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins) b) cas isolés dans le N
Bulgarie	-	-	+	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) Seulement dans le N. Pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) cas isolés
Chypre	-	-	-	R	-	-	-	-	R	+	-	
Croatie	-	-	-a)	R	-	-b)	-	-	R c)	+	-	a) vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) dans des régions rurales isolées avec pauvre infrastructure sanitaire b) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). c) foyers dans le N, entre les rivières Sava et Drava, côté S et Istrie.
Danemark	-	-	-	R	-	-	-	-	R a)	+	-	b) île de Bornholm. Nord Seeland
Espagne	-	-	-	R	-	-a)	-	-	-	+	-	a) risque faible seulement dans les exclaves en Afrique du N Ceuta et Melilla.
Estonie	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) dans tout le pays. Le risque majeur existe dans le W du pays (Pärnumaa, Läänemaa), E (Ida-Virumaa), îles Saaremaa et dans le SE (Põlvamaa, Tartumaa). Co-circulation des 3 sous-types : FSME, Sibérie et Extrême-Orient
Finlande	-	-	-	R	-	-	-	-	R a)	+	-	a) Risque le plus élevé : île d'Åland, Turku et autres îles, les régions de Kakkola, Lappeenranta. Cas isolés dans tout le pays
France	-	-	-	R	-	-	-	-	R a)	+	-	a) Risque le plus élevé en Alsace (régions Guebwiller, forêt de Neuhof, vallée de Munster) et dans les régions de Lorraine et Nancy. 2002 : cas isolés dans les régions de Grenoble, Faverges, Pyrénées, Aquitaine
Grèce	- a)	-	-	R	-	b)-	-	-	R c)	+	-	a) 2010 : Cas isolés surtout chez des migrants en Laconie dans le S (Delta Evrotas) et autres cas isolés (P.vivax). b) cas isolés : un cas de rage chez un chien et un renard au NW Macédoine (région frontière). c) cas isolés dans la région de Thessalonique. Pas de cas déclaré depuis plusieurs années

EUROPE

Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
Hongrie	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) surtout dans l'Ouest, région du Danube (Zala, Somogy, Vas, Nógrád), Transdanubia, lac Balaton
Italie	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis plus de 20 ans, mais dès 2008, cas surtout chez des renards dans le NE (regions Friuli-Venezia, Giulia et Veneto). Chiens des touristes doivent être vaccinés. b) cas isolés dans le NE (Frioul, Vénétie), et en Toscane (N de Florence).
Kosovo	-	-	-a)	R	-	-b)	-	-	R c)	+	-	a) vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) dans les régions rurales isolées avec assistance sanitaire limitée. b) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). c) rare
Lettonie	-	-	-a)	R	-	-b)	-	-	R c)	+	-	a) vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) dans des régions rurales isolées avec pauvre infrastructure sanitaire b) dernier cas humain 2003 c) dans tout le pays, également dans la ville de Riga. Risque le plus élevé dans le centre du pays
Liechtenstein	-	-	-	R	-	-	-	-	R a)	+	-	a) Balzers / Vaduz / Neendeln
Lituanie	-	-	-a)	R	-	-b)	-	-	R c)	+	-	a) vaccination recommandée pour les CFR (Visiting Friends and Relatives) dans les régions rurales isolées avec assistance sanitaire limitée b) dernier cas humain 2000. c) dans tout le pays
Malte	-	-	T2	R	-	-	-	-	-	+	-	
Macédoine	-	-	-a)	R	-	-b)	-	-	-	+	-	a) vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) dans des régions rurales isolées avec pauvre infrastructure sanitaire b) pas de cas humain depuis 2000 (au moins).
Moldavie	-	-	+	R	R	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) pas de données. Existence probable
Montenegro	-	-	-a)	R	-	-b)	-	-	-	+	-	a) vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) dans des régions rurales isolées avec pauvre infrastructure sanitaire b) pas de cas humain depuis 2000 (au moins).
Norvège	-	-	-	R	-	-	-	-	R a)	+	-	a) surtout dans le SE (Telemark, Vest-Agder, Aust Agder), côte S et île Tromø

EUROPE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP «Plan de vaccination suisse» (Directives et recommandations)
Pologne	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) risque le plus important dans le NE : Wai-rmisko-Mazurskie, Bialystok et Podlaskie. Foyer dans le SW vers la frontière de Tchéquie. Risque faible dans le NW et dans les provinces centrales)
Portugal	-	-	-	R	-	-	-	-	-	+	-	a) Rage de chauve-souris européenne.
Roumanie	-	-	+	R	R	-a)	-	-	R b)	+	-	a) dernier cas humain 2007. b) district de Tulcea et Transsylvanie (peu de données)
Russie (Féd.)	-	-	+	R	R	R a)	-	R : E 7-9 b)	R c)	+	+	Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades) a) Cas isolés. b) cas isolés au S de la région Chabarovsk (SE extrême) c) couloir de risque de St. Petersburg, Chelyabinsk, Kazan, Tyumen, Novosibirsk, Irkutsk, Khabarovsk vers Vladivostok. Risque majeur en Sibérie W (surtout RSSE et Subtype de Sibérie W). Dans le W FSME, vers l' E la variante plus dangereuse RSSE d) SE (frontières avec la Chine)
Serbie	-	-	-a)	R	-	-b)	-	-	R c)	+	-	a) vaccination recommandée pour les VFR (Visiting Friends and Relatives) dans des régions rurales isolées avec pauvre infrastructure sanitaire. b) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). c) cas sporadiques autour de Belgrade
Slovaquie	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) vraisemblablement dans tout le pays
Slovénie	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) dans tout le pays ; incidences plus hautes dans les régions de Gorenjska et Koroska
Suède	-	-	-	R	-	-	-	-	R a)	+	-	a) régions de Stockholm, Södermanland, Uppsala, Västra Götaland et cas isolés dans tout le pays.
Suisse	-	-	-	R	-	-	-	-	R a)	+	-	a) surtout dans le NE. Voir OFSP www.bag.admin.ch/infect/krank/encephalite.htm www.bag.admin.ch/themen/medi-zin/006682/00684/01114/index.html?lang=fr
Tchéquie	-	-	-	R	-	-a)	-	-	R b)	+	-	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) dans tout le pays. Le plus grand risque se situe au sud de Prague (S Bohême, collines Moravie-Bohême)

EUROPE												
Pays	Paludisme	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	TBE	DT ROR	Po	Remarques: Voir les abréviations en page 1 * voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
Turquie	-	-	+	R	R	-a)	-	-	-	+	+	a) pas de cas humain depuis 2000 (au moins). b) surtout pour les personnes en contact avec des réfugiés provenant de Syrie
Ukraine	-	-	+	R	-	R a)	-	-	R b)	+	-	a) épizootie de rage et cas humains b) régions boisées de Crimée et de Wolhynie (NW du pays)

Contact

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06